



© Julien Sylvestre / DICOM - Ville de Lille

BROCHURE D'INFORMATION

# CLASSE PRÉPARANT À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CHANT

Contact : Véronique Boyer  
vboyer@mairie-lille.fr / 03 28 38 77 45



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>2</b>
LE MODULE PRINCIPAL	2
LE MODULE ASSOCIÉ DE PRATIQUES COLLECTIVES	3
LE MODULE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE	3
MODULE DE CRÉATIVITÉ - IMPROVISATION	4
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX	4
<b>TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>5</b>

## INTRODUCTION

Le programme de CPES Chant comporte quatre modules de formation : le module principal dans la discipline dominante, un module associé de pratique collective, un module complémentaire de formation et de culture musicale ainsi qu'un module de créativité. Ce programme est complété par une unité d'enseignement au choix.

Les élèves/étudiants construisent leur parcours pluriannuel en lien avec le professeur référent et le responsable pédagogique CPES.

# PRÉSENTATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

## LE MODULE PRINCIPAL

### **UE1. Interprétation, langues étrangères, déchiffrage et études de partitions**

L'unité d'enseignement interprétation permet de consolider les acquis techniques des deux premiers cycles et de développer le répertoire et l'autonomie artistique de l'élève dans les différents genres vocaux (opéra, opéra comique, opérette, oratorio, mélodie française et étrangère) et styles musicaux, de la musique baroque aux oeuvres d'aujourd'hui.

Une pratique soutenue dans un répertoire varié doit affermir une bonne maîtrise des principales langues européennes (anglais, allemand, français, espagnol et italien).

Le programme comporte 45 heures d'un travail musical spécifique de déchiffrage et d'études de partitions avec les enseignants accompagnateurs et chefs de chant (pianistes, claveciniste ou organiste).

→ 150 heures : 1 heure par semaine pendant 3 ans et 45 heures réparties sur les 3 années

### **UE2. Interprétation historique**

Afin de découvrir les nombreuses spécificités des différents répertoires anciens (Renaissance, baroque italien, français, allemand...) et d'entreprendre une première démarche d'interprétation historique liée à la déclamation, à l'ornementation et à l'improvisation vocale, l'élève/étudiant est invité à participer à un stage de formation organisé par le département de musique ancienne.

→ stage de 20 heures

### **UE3. Préparation aux épreuves**

Ce module prévoit d'une part la participation à des disciplines permettant aux futurs candidats aux concours de s'approprier des techniques susceptibles de l'accompagner dans une prise de conscience des différents paramètres propres à la maîtrise corporelle : sophrologie, yoga, Qi Gong, Feldenkrais.

D'autre part, les étudiants participent à deux « mises en situation » chaque année. Elles prendront la forme d'examens d'entrée propres aux écoles supérieures françaises ou étrangères.

→ 30 heures réparties sur l'ensemble du cursus

### **UE4. Enseignement complémentaire**

Chaque élève est tenu de suivre durant le cycle, un enseignement complémentaire d'une durée totale de 20 heures. Cet enseignement se présente sous forme de conférences, temps d'information et de rencontres avec des professionnels des métiers de la musique. Les contenus abordent l'organologie, la facture instrumentale, la diversité des formations en lien avec la musique.

## LE MODULE ASSOCIÉ DE PRATIQUES COLLECTIVES

### **UE1. Pratique collective en grand et petit ensembles, et en musique de chambre**

L'élève est placé dans divers ensembles dans des conditions se rapprochant au maximum de l'exercice professionnel (rythme de travail, responsabilité individuelle au sein du groupe, prestations publiques en collaboration avec des institutions culturelles, ...). Le répertoire en petit ensemble vocal (un par voix) est privilégié.

La pratique de la musique de chambre est développée dans cette unité d'enseignement de telle sorte que l'élève s'investisse dans toutes les composantes de cette expression artistique (connaissance et pratique d'un répertoire varié, dimension humaine...).

→ 105 heures : cours hebdomadaires ou sessions

### **UE2. Expression théâtrale et déclamation, lecture, traduction et analyse de livret**

La section d'art dramatique du conservatoire encadre cette unité d'enseignement qui rassemble des élèves des classes de chant et de théâtre, interprètes ayant pour instrument le corps et la voix.

Acteurs et chanteurs sont donc sollicités dans une interactivité bénéfique à chacun. Les questions de l'interprétation sont posées au travers de textes théâtraux et livrets d'opéras et la diction est étudiée tant en français qu'en langues étrangères. Cette unité d'enseignement comporte également une initiation à la déclamation baroque.

→ 108 heures : Sessions collectives – 3 heures toutes les deux semaines

## LE MODULE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION ET CULTURE MUSICALE

### **UE1. Lecture, analyse de partitions, travaux d'écoute et d'écriture, connaissance de la voix**

Ce programme permet de compléter la formation musicale de l'élève. Il y acquiert une bonne aisance en déchiffrage, une bonne capacité d'écoute analytique, de mémorisation, les connaissances élémentaires de l'analyse harmonique et formelle ainsi que des principaux registres vocaux et leur répertoire.

→ 140 heures : 2 heures hebdomadaires pendant 2 ans

### **UE2. Commentaire d'écoute 1<sup>er</sup> niveau (histoire et esthétique)**

Cette unité d'enseignement permet d'acquérir les premières bases d'histoire de la musique et d'esthétique à partir de l'écoute d'œuvres et en pratiquant le commentaire écrit et oral.

→ 50 heures : 1 heure 30 par semaine pendant 1 an

### **UE3. Notions d'anatomie-physiologie de la voix et de prononciation (italien, allemand, anglais, russe)**

L'acquisition des notions d'anatomie-physiologie de la voix, de prononciation de l'italien, de l'allemand, de l'anglais et du russe se déroule essentiellement dans le cadre des études de chant ainsi que sous forme de sessions particulières organisées sur un cycle de deux ans.

→ 18 heures : 9 séances de 2 heures au cours du cycle

### **UE4. Pratique complémentaire du clavier**

Les élèves inscrits en CPES Chant doivent pratiquer le clavier. Suivant le niveau déjà acquis dans ce domaine, certains pourront s'initier à l'accompagnement et à l'harmonisation au clavier.

→ 54 heures : 30 minutes hebdomadaires pendant 3 ans

## **MODULE DE CRÉATIVITÉ - IMPROVISATION**

La créativité fait partie intégrante de l'apprentissage instrumental proposé dans le cadre des CPES du réseau Lille Métropole. Ce thème est abordé sous forme de stages, sessions ou ateliers où l'élève/étudiant aura l'occasion d'expérimenter différentes formes d'expression, d'esthétiques et de médiums : soundpainting, looper, improvisation libre non-idiomatique, live-electronic, composition instantanée. C'est aussi l'opportunité de faire se rencontrer les trois spécialités (musique, danse, théâtre) lors d'une démarche orientée vers la transdisciplinarité.

→ 48 heures : 2 stages de 24 heures (4 jours) - stages et sessions

## **UNITÉ D'ENSEIGNEMENT AU CHOIX**

Pour compléter leur cursus, les élèves doivent choisir une unité d'enseignement d'environ 50 heures selon leur profil personnel.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et les professeurs ainsi que les membres de l'équipe d'encadrement sont disponibles pour aider les élèves dans leur orientation :

- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Technique de grille harmonique
- Initiation à la basse continue
- Initiation à la direction de chœur
- Écriture
- Approfondissement de l'histoire, de l'analyse ou de l'esthétique
- Deuxième instrument ou chant
- Danse
- Théâtre

## TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

NOMBRE D'HEURES		RÉPARTITION
<b>200</b>	<b>Module principal</b>	
150	Interprétation, langues étrangères, déchiffrage et études de partitions	1h hebdomadaire pendant 3 ans
20	Interprétation historique	stage de 20 heures
30	Préparation aux épreuves	10 heures par an
20	Culture générale professionnelle	conférences de 2h ou 3h
<b>213</b>	<b>Module associé de pratique collective</b>	
105	En grand ou en petit ensembles, et en musique de chambre	cours hebdomadaires et sessions
108	Expression théâtrale et déclamation, lecture, traduction et analyse de livrets	cours hebdomadaires et sessions
<b>258</b>	<b>Module complémentaire de formation et culture musicale</b>	
140	Lecture, analyse de partitions, travaux d'écoute et d'écriture, connaissance de la voix	2h hebdomadaires par semaine pendant 2 ans
50	Commentaire d'écoute 1 <sup>er</sup> niveau (histoire et esthétique)	1h30 hebdomadaire pendant 1 an
18	Notions d'anatomie physiologie de la voix, de prononciation de l'italien, de l'anglais, de l'allemand et russe	9 séances de 2h
50	Pratique complémentaire du clavier	30min hebdomadaires pendant 3 ans
<b>48</b>	<b>Module créativité - improvisation</b>	
<b>50</b>	<b>Une unité d'enseignement au choix</b>	
<b>TOTAL : 785</b>		